

DELIBERATION N° 2017/493

Autorisant le Maire à signer un contrat de prestations de services avec l'Association Calédonienne pour le Travail et l'Insertion Vers l'Emploi (ACTIVE) – exercice 2018

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 27 décembre 2017,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n° 2017/481 du 27 décembre 2017, approuvant le budget primitif 2018 de la Ville de Dumbéa,

VU la note explicative de synthèse n° 2017/111 du 25 octobre 2017

La réunion conjointe des commissions municipales intitulées « sport-culture-animations-vie associative » et « éducation-jeunesse », entendue en séance du 12 décembre 2017,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

D'habiliter le maire à signer le contrat de prestations de services et ses avenants éventuels, avec l'Association Calédonienne pour le Travail et l'Insertion Vers l'Emploi (ACTIVE), afin d'organiser l'accompagnement de quatre personnels temporaires en insertion socioprofessionnelle sur la commune de Dumbéa.

ARTICLE 2/

Les dépenses correspondantes, d'un montant total trois millions deux cent mille francs (3 200 000 XPF), seront imputées au chapitre 011, intitulé « Charges à caractère général », du budget de fonctionnement de la Ville, année 2018.

ARTICLE 3/

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 4/

Le Maire et le Trésorier de la Province Sud sont chargés de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.

Certifié le caractère exécutoire de la présente délibération

A Dumbéa, le 5 JAN 2018

Le Maire,

Georges Naturel



DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 27 DECEMBRE 2017

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 27 DECEMBRE 2017

Le Maire,

Georges Naturel



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
SG	-	1
AFFICHAGE	-	1
SERVICE DES FINANCES	-	1
SERVICE ANIMATION JEUNESSE	-	1
DCJS	-	1
DAF	-	1
TRESORIER PROVINCE SUD	-	1
INTERESSE	-	1